

Economie | Bruno Le Maire aime les entrepreneurs au cuir épais



Le ministre de l'Économie et des Finances a visité jeudi matin les ateliers de la Maison Laffargue à Ascaïn sous la conduite des sœurs Sophie Milas-Laffargue et Stéphanie Laffargue. Créée en 1890, elle fabrique des articles de maroquinerie haut de gamme. Elle s'est installée l'an dernier dans une zone artisanale d'Ascaïn et fonctionne aujourd'hui avec 33 salariés dont 20 artisans maroquiniers. Détentrice du label « Entreprise familiale centenaire » et, depuis 2007, celui d'« Entreprise du patrimoine vivant ». Qui ne pouvait que séduire le ministre pour faire déjà la promo de sa future loi PACTE.

Parenthèse dans ses vacances qu'il qualifie de studieuses, non loin de sa maison familiale de Saint-Pée-sur-Nivelle, le ministre de l'Économie est allé visiter l'entreprise de maroquinerie -sacs en cuir et ceintures- haut de gamme Maison Laffargue des sœurs Stéphanie et Sophie Laffargue, issue d'une famille luzienne qui a créé l'atelier en 1890 avec huit employés, rue Gambetta à Saint-Jean-de-Luz. Avec de l'audace et l'aide de la Chambre de commerce et d'industrie de Bayonne Pays basque, la notoriété de la Maison Laffargue s'est étendue au point d'ouvrir l'an dernier une usine de fabrication dans l'une des deux zones artisanales de la ville voisine d'Ascaïn au pied de la Rhune. Et l'ascension a été telle que la PME a créé dix-sept emplois nouveaux, a reçu la visite d'étrangers qui ont voulu relayer la distribution de ces sacs finement cloutés qui allient tradition basque et raffinement à la française.

Après avoir été accueilli avec café, muxus et gâteau basque, Bruno Le Maire a longuement visité chaque atelier en présence de nombreux élus du département dont le maire d'Ascaïn Jean-Louis Fournier, et du sous-préfet Hervé Jonathan et sous la conduite Sophie Milas Lafargue, présidente, de sa sœur Stéphanie Laffargue, directrice générale, binôme de direction ainsi que Christine Perugorria, coordinatrice des ventes à distance et du service clients, de Gilles Paul, chef de l'atelier d'Ascaïn. Visite qui s'est terminée au poste de Joseph Gonsalves, maroquinier depuis 39 ans dans l'entreprise. Un symbole.

"Je voulais visiter cette entreprise, exemple à suivre pour les PME"

"Je voulais visiter l'entreprise Laffargue parce que c'est une PME exemplaire, qui allie tradition et modernité qui a su se digitali-

ser, se développer et qui a créé 17 emplois en moins d'un an. Je crois que c'est un exemple à suivre pour toutes les PME françaises. Je voulais profiter de cette visite pour dire à quel point nous étions déterminés avec le président de la République, le Premier ministre à poursuivre et accélérer la transformation économique du pays. Nous l'avons fait depuis plusieurs mois. Il y a eu la grande réforme fiscale 2017, le travail fait par Muriel Penicaud sur le marché du travail, sur la formation professionnelle, sur l'apprentissage, mais il faut poursuivre cette transformation économique du pays pour avoir plus de croissance et plus d'emplois. Nous ne sommes qu'au début de cette transformation économique qui prendra du temps parce que nous voulons traiter les problèmes à la racine. La prochaine étape sera la loi PACTE et le président de la République et le Premier ministre décideront du calendrier parlementaire d'ici la fin de l'été. Moi, je souhaite que cette loi soit examinée le plus tôt possible parce que les Français sont impatients, ils souhaitent que le chômage baisse et parce qu'ils veulent plus de croissance et plus de prospérité. Je veux redire à quel point je crois en les PME et je considère qu'elles sont la solution au chômage dans notre pays. PME, entreprises de taille intermédiaire, commerçants, artisans. Si nous donnons toutes la liberté à ces entreprises, si nous leur permettons de se développer, de se projeter à l'international, si nous leur simplifions la vie par exemple en allégeant le poids des seuils, si nous poursuivons la politique d'allègement des charges sur les salaires, ces entreprises créeront des emplois dont les Français ont besoin. Et je veux redire à quel point nous estimons que l'intérêt des entreprises et celui des salariés se confondent. Quand une entreprise va bien ça va bien aussi pour les salariés. Et le choix que nous avons fait de supprimer le forfait social pour toutes les entreprises de moins de 250 salariés est un signal très clair que nous lançons. Ce forfait social qui est aujourd'hui à 20% qui est une taxe qu'ils payent sur l'intéressement qui empêche les entreprises de mieux récompenser ses salariés. Il n'y a pas d'opposition entre l'intérêt des salariés et celui des entreprises."



L'occasion pour le ministre d'embrayer sur la loi PACTE qu'il souhaite qu'elle arrive à l'assemblée, selon le calendrier du président de la République et du Premier ministre le plus tôt possible, même si elle est confrontée au blocage des amendements. "Je souhaite même qu'il y en ait.



"Comment a été préparée cette loi depuis près d'un an? Avec des chefs d'entreprise, en consultant toutes les organisations syndicales, en écoutant les parlementaires avec des groupes de travail qui ont été pilotés par des chefs d'entreprise et par des parlementaires. Et je souhaite justement que, dans le débat qui aura lieu à l'Assemblée nationale, les parlementaires puissent apporter leur regard, leurs propositions sur ce texte de loi. Un débat parlementaire doit améliorer un texte parlementaire. Je dois d'ailleurs saluer le travail effectué par les parlementaires de la République en marche car ils se sont donné avec beaucoup d'enthousiasme pour améliorer ce texte dont je souhaite qu'il soit le meilleur à l'issue du débat parlementaire."

"Nous voulons pour Air France le meilleur dirigeant possible"

Le sujet d'Air-France KLM au cours de la conférence de presse qui a suivi la visite de l'entreprise tombé su le fil info un peu plus tôt n'a pas été éludé par Bruno Le Maire. "Nous avons toujours dit que nous voulions pour Air France le meilleur dirigeant possible. Nous avons défini une feuille de poste comme actionnaire à 14% du groupe Air France dans laquelle il y avait d'abord une bonne connaissance du secteur aérien, une condition indispensable pour réussir chez Air France. Une personnalité qui avait aussi la connaissance de la compétition internationale et qui ait déjà fait ses preuves dans une grande compagnie aérienne. Et bien la personnalité qui est envisagée aujourd'hui réunit ces trois conditions. Le représentant de l'Etat votera en faveur de cette nomination. Ce que je souhaite est que nous tournions la page le plus vite possible des conflits chez Air France qui est une magnifique entreprise, un fleuron national. Il faut tourner la page des conflits, des grève. Il faut se remettre au travail, fixer une stratégie."



Félix Dufour

*Crédit Photo : F.D.
Publié sur aqui.fr le 18/08/2018
[Url de cet article](#)*